

ASSEMBLÉE NATIONALE18 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-184

présenté par

Mme Blanc, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessimy, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Frigout, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli, M. Villedieu et Mme Besse

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Enseignement scolaire »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

Programmes	+	-	<i>(en euros)</i>
Enseignement scolaire public du premier degré	500 000 000	0	
Enseignement scolaire public du second degré	0	0	
Vie de l'élève	0	500 000 000	
Enseignement privé du premier et du second degrés	0	0	
Soutien de la politique de l'éducation nationale	0	0	
Enseignement technique agricole	0	0	
TOTAUX	500 000 000	500 000 000	
SOLDE	0		

EXPOSÉ SOMMAIRE

Intégrer pleinement nos concitoyens handicapés dans la société demeure un combat permanent. La place qu'ils y occupent témoigne de notre degré d'humanité, de ce qu'est notre civilisation.

Cette intégration commence bien évidemment à l'école, premier lieu de socialisation et d'échange.

Le programme 230 : « vie de l'élève » remarquablement écrit, il enchaîne les poncifs dans l'air du temps à l'aide de propositions à la mode : respecter, apprentissage de la citoyenneté, éco-délégués, éducation au respect de l'autre, on ne va pas détailler la liste.

Toutes ces préoccupations, honorables, ne sont rien ni nous laissons collectivement chez eux les plus fragiles de nos enfants, si nous les retranchons du système collectif, si nous en faisons des sous-citoyens.

Nous devons intégrer dans l'école nos enfants handicapés, nous leur devons, individuellement, à chacun d'eux et nous nous le devons aussi collectivement, chacun d'entre nous.

C'est pourquoi :

Le présent amendement vise à fonctionner le programme 230 : « vie de l'élève » dans son action 01 : « vie scolaire et éducation à la responsabilité » pour abonder le programme 140 : « enseignement scolaire public du premier degré » dans son action 3 : « besoins éducatifs particuliers »